Chers amis, chères amies,

À votre arrivée, vous trouvez un gîte propre. Nous souhaitons le récupérer exactement dans le même état.

C'est notre façon de vous respecter et de vous accueillir dignement.

Voici une liste. Point par point, elle reprend tous les postes indispensables pour la remise en ordre.
Merci de cocher chaque tâche après exécution et de remettre cette feuille au responsable de l'ASBL lors de la reprise du bâtiment.

O Nettoyer la cuisine à l' eau après balayage.

O Vérifier l'état de propreté des casseroles et autres ustensiles utilisés (Percolateur/ micro-onde)

O S'assurer que les surfaces des meubles soient propres (horizontales, verticales et intérieurs)

O Nettoyer le frigo, de préférence finir avec une solution vinaigrée, le débrancher et laisser la porte ouverte.

O Nettoyer le four, les plaques, la grille et la cuisinière entre chaque utilisation

O Nettoyer le réfectoire et le sas d'entrée à l'eau (torchons) après balayage.

O Ranger dans la grande armoire, la vaisselle et les couverts aux endroits ad hoc.

O Nettoyer a l'eau les cuvettes des wc, les brosses, les poubelles, le sol.

O Nettoyer les douches (ensembles des parois) et la salle des éviers.

O Balayer les chambres y compris en dessous des lits.

O Replier correctement les couvertures après les avoir secouées et les ranger. Ranger les oreillers.

O S'assurer que les protégés matelas soit correctement replacés et débarrassé de débris.

O Ramasser les déchets autour du gîte.

O Reprendre toutes vos poubelles.

O Remettre un sac dans toutes les poubelles y compris celles des wc.

O Mettre l'ensemble des thermostats des radiateurs au minimum.

O Refermer toutes les portes, les fenêtres, les volets ainsi que les lumières.

O S'assurer que la pièce de rangement soit propre ainsi que le matériel, Torchons rincés.

Prendre contact avec le préposé de votre accueil 30 minutes avant le checkout.

En groupe organisé, un tel travail doit prendre 45 min. Isolé, plus de 3 heures.

Votre aide est indispensable. Nous comptons sur vous.

La caution de 200 euro ne sera remboursée qu'après état des lieux par le gérant en votre présence.

Remarques :